

## Annexe au Rapport d'activités 2017 :

### 6. Axes prioritaires du programme d'action de l'association pour 2018-2019

Ce chapitre 6 du Rapport d'activités la MQSJ est rédigé pour répondre aux exigences de l'art. 4 de la convention tripartite qui lie la MQ Saint-Jean à la Ville de Genève et à la FASE.

Les « axes prioritaires » tels que définis ici sont basés sur une mise en perspective du projet institutionnel de la MQ Saint-Jean en lien avec une analyse du quartier et des actions conduites par la MQSJ. Ils portent dès lors sur des éléments du projet institutionnel considérés comme manquants ou à remettre en examen critique et sur des directions d'action à revisiter, à renforcer ou à réajuster. Ils ont, en principe, une forte caractéristique transversale.

A côté de ces « axes prioritaires », la MQSJ se donne de nombreuses autres priorités à plus court terme, tant pour mettre en oeuvre ses activités « régulières » que pour les ajuster au mieux au contexte du quartier et des populations. Liées davantage aux exigences de l'action de terrain, ces priorités-là prennent souvent un caractère d'urgence et peuvent primer dès lors l'examen des problématiques des « axes prioritaires ». Le chapitre 4 du rapport d'activités de l'an prochain présentera le bilan de toutes les activités conduites par la MQSJ et fera ressortir, s'il y a lieu, les priorités que l'association se sera données en cours d'année pour réguler différents aspects de son programme d'actions.

Pour l'année 2018-2019, les « axes prioritaires » de la MQSJ reprennent en bonne partie ceux fixés pour 2017-2018 (cf. chap. 3 du présent rapport) afin de consolider les acquis et d'aborder ou renforcer les points qui sont encore en construction et s'augmentent d'un nouvel élément :

## **1. Renforcer l'organisation actuelle du travail et l'aspect participatif**

### *Contexte et problématique*

Les associations engagées dans le processus de partenariat prévu par la loi J 6 11 se voient de plus en plus mises sous la coupe de la FASE qui cherche à contrôler directement le personnel qu'elles emploient et qui a pourtant été mis à leur disposition par la commune et le canton. Pour la MQSJ, l'enjeu principal est de maintenir à Genève une vraie politique de participation des habitants par le biais d'actions socioculturelles et d'éviter le glissement vers une conception considérant les associations comme la nôtre comme des pourvoyeuses de services publics. Dans cet esprit, il importe de considérer que l'action de l'animation socioculturelle commence dans l'association où il est important de veiller à ce que les processus participatifs ne s'érodent pas et se renforcent.

Par ailleurs, on sait que les associations ont des cycles pendant lesquels leur vie est plus ou moins active. Parmi les éléments-clés pour maintenir du dynamisme dans une association, on relève :

- éviter l'usure des membres qui sont engagés,
- assurer un renouvellement de ceux-ci,
- éviter la concentration des tâches sur une ou deux personnes
- prévenir toute réduction de l'identification de l'association à une ou deux personnes qui l'incarneraient.

Le comité a pris acte que la phase test de co-présidence collégiale à 3 personnes s'est avérée positive. Il a décidé en conséquence de pérenniser cette structure et d'insérer un cahier des charges dans le projet institutionnel.

### *Visées, intentionnalités*

Pour assurer une meilleure pérennisation de l'association et pour renforcer l'organisation actuelle du travail et l'aspect participatif du fonctionnement du comité, des commissions et de l'équipe, un accent particulier est mis sur les éléments suivants :

- évaluation continue dans l'action des éléments-clés nécessaires à un bon fonctionnement de la co-présidence collégiale à 3 personnes, notamment pour favoriser un tournus régulier et pour éviter tout cumul de fonctions ;
- renforcement de l'autonomie des commissions, y clarifier encore davantage les rôles des professionnels et des militants bénévoles et renforcer l'exercice des régulations nécessaires pour que l'association ait des visées et un fonctionnement cohérents ;
- approfondissement de la réflexion sur l'idée de militance, afin d'encourager le développement et la mise en application du « pôle militance » de l'animateur socioculturel et des bénévoles ;
- approfondissement de la réflexion et des échanges pour que l'association offre à ses collaborateurs un contexte et un cadre de travail visant à leur bien-être, et, dans ce cadre, mener à bien la redéfinition des cahiers des tâches.

### *Mise en oeuvre*

Mise en oeuvre dans l'action pour la plupart des visées et redéfinition des cahiers des tâches par échanges entre une délégation de l'équipe et du comité. Pour l'aspect « militance » qui exige des réflexions de fond, des apports extérieurs et un temps de concentration sur cet objet, un « colloque » MQSJ18 va regrouper tous les professionnels et les membres du comité et des commissions sous la forme d'un week-end à la montagne au printemps 2018.

## **2. Assurer une meilleure communication au quartier, notamment sur l'événementiel. Réfléchir aux défis posés par l'utilisation des moyens numériques et, plus fondamentalement, au sens de l'animation socioculturelle dans une société de plus en plus numérique.**

### *Contexte et problématique*

Sur le terrain, des réponses ont déjà été apportées à la question pragmatique de l'amélioration de notre communication sur l'événementiel notamment : une démarche claire a été retenue qui prévoit de donner une double priorité : d'un côté à la parution de 2 numéros du Quartier Libre chaque année et, de l'autre, au site mqsj.ch qui doit être considéré comme l'épine dorsale de notre communication numérique. Nous nous sommes donné les moyens de reconfigurer le site et d'assurer qu'il soit à jour. De plus, une ouverture sur des réseaux sociaux est en train de se réaliser. Toutefois, l'expérience de ces dernières années a montré des lacunes dans notre communication au quartier, notamment pour annoncer des événements ponctuels. Dès lors, une réflexion est indispensable sur l'utilisation la plus adéquate possible des différents procédés médiatiques actuellement à disposition et ceci dans le cadre de notre charte de communication.

Mais, derrière cette question de l'utilisation du numérique dans la communication au sujet de l'événementiel à la MQSJ se profile toute une série de problèmes devant faire l'objet d'une réflexion approfondie : quel rôle donner au numérique dans l'animation et dans les pratiques d'animation à la MQSJ ? quel rôle et quel sens pour l'animation socioculturelle dans une société de plus en plus numérique ?

C'est effectivement le sens de l'animation qui est mis en jeu si on prend en compte certains des constats et analyses de la sociologie du numérique : n'est-on pas en train de passer du new public management au e-public management qui vise à connecter directement chaque personne à l'administration étatique ? N'est-on dès lors pas entraîné dans un mouvement transformant le citoyen en usager consommateur individuel de services pouvant se passer de collectifs comme les associations ? Sur un autre plan, il apparaît que, plongés dans l'univers numérique, les individus n'obéissent plus aux mêmes règles sociales. Il en émerge une individualisation accrue des comportements, des identités davantage feuilletées, une redéfinition des espaces publics et privés, un besoin d'immédiateté... Quelles répercussions ces évolutions ont-elles sur les activités à mettre en place en priorité à la MQ, sur la manière d'y accueillir enfants, ados, adultes et aînés ?

Par ailleurs, cette entrée dans le numérique ouvre aussi de nouveaux horizons, des possibilités de nouvelles pratiques collectives, comme les communautés de pratiques participatives, les flashmobs, etc.

### *Visées, intentionnalités*

- Mise en oeuvre de pratiques de communication complémentaires pour assurer une meilleure diffusion de nos activités et événements, tout en continuant notre politique de sensibilisation des habitants et d'élucidation des enjeux sociaux - notamment par notre journal et notre site - afin de faciliter la participation et de renforcer le sentiment d'appartenances à des collectifs.
- Lancement d'une réflexion sur les défis posés à l'animation socioculturelle par le développement d'une société de plus en plus numérique.

### *Mise en oeuvre*

Mise en oeuvre de la charte du secteur communication en permettant à la commission de dégager des objectifs et des actions sur les procédés médiatiques jugés adéquats.

Quant aux questions de fond concernant le sens de l'animation dans une société de plus en plus numérique, des apports extérieurs et un temps de concentration sur cet objet sont nécessaires. La commission communication fera des propositions pour ouvrir des moments de réflexion et pour lancer des initiatives concrètes.

### **3. Défense de l'autonomie de l'association en mettant en oeuvre le concept de « coopération conflictuelle ».**

#### *Contexte et problématique*

Les associations engagées dans le processus de partenariat prévu par la loi J 6 11 se voient de plus en plus mises sous la coupe de la FASE qui cherche à contrôler directement le personnel qu'elles emploient et qui a pourtant été mis à leur disposition par la commune et le canton. Pour la MQSJ, l'enjeu principal est de maintenir à Genève une vraie politique de participation des habitants par le biais d'actions socioculturelles et d'éviter le glissement vers une conception considérant les associations comme la nôtre comme des pourvoyeuses de services publics.

Les résolutions prises à la suite du débat de l'Assemblée Générale de 2017 ont permis au comité d'adopter une ligne consistant à essayer de sauvegarder l'autonomie de l'association dans le contexte actuel et, pour ce faire, de se mettre en situation de « coopération conflictuelle », sans se sentir culpabilisé par les attaques de celles et ceux qui nous considéreraient alors comme des opposants irréductibles à tout partenariat.

#### *Visées, intentionnalités*

Continuer à défendre l'esprit d'une animation socioculturelle visant à « faire démocratie » dans le quartier et, dans cette perspective, faire valoir la nécessité d'associations fortes et autonomes dans le cadre légal fixé par la loi J 6 11. Eviter un changement de paradigme qui transformerait le statut du personnel.

#### *Mise en oeuvre*

Prendre une part active aux débats et aux négociations impliquant tant la CCV (sur la mise en oeuvre des conventions tripartites par exemple et sur les moyens mis en oeuvre dans le cadre de la PSP - Politique Sociale de Proximité) que la FCLR (sur la mise en oeuvre du cahier des charges des coordinateurs de région, notamment, et sur l'élaboration d'un projet institutionnel de la FASE).

Exiger de nos partenaires qu'ils agissent dans le cadre légal et réglementaire existant. Si celui-ci évolue dans une direction qui fait perdre, à nos yeux, à la fois le sens de l'animation socioculturelle tel que nous le défendons et le sens de nos engagements de militants bénévoles, la question d'un retrait de ce partenariat sera reposée, par exemple sous la forme d'une proposition de dissolution de l'association.

#### **4. Meilleure inscription du projet institutionnel et des actions de la MQSJ dans les perspectives des « grandes transitions » (ou « transition écologique »).**

##### *Contexte et problématique*

La Quinzaine sur le Forum Social Mondial organisée en 2017 par un groupe dont faisait partie la MQSJ a notamment permis la mise sur pied d'un Forum sur les moyens alternatifs de s'échanger des biens : Sel du Lac (qui se réunit à la MQSJ) et utilisation de monnaie complémentaire comme le Leman.

A l'issue de cette quinzaine et de ce Forum, le comité a estimé qu'il convenait de donner une suite à ces débats et réflexions. En effet, à la MQSJ, plein d'initiatives germent, mais peinent à déboucher sur des mises en oeuvre : projet ruches, bureau de change pour les Leman, tri des déchets lors de nos accueils d'été, bière glouglou locale plutôt que zurichoise, achats pour les repas en cherchant des produits bio et au contact le plus direct possible avec les producteurs plutôt que dans des grandes surfaces, végétalisation du toit pour continuer le corridor biologique lancé par la coopérative du nouveau de Saint- Jean, etc.

La difficulté à concrétiser ces initiatives vient peut-être du fait qu'il s'agit de projets sans lien entre eux, ne trouvant pas de soutien dans une perspective générale de la MQSJ. Le comité propose de songer à inscrire les actions de la MQSJ dans les perspectives des « grandes transitions » ou « transition écologique ». Par « grandes transitions » ou « transition écologique », on se réfère à ces mouvements, illustrés par exemple par le film « Demain », qui défendent l'idée que la situation écologique actuelle et la crise de civilisation sont une opportunité pour réinventer des systèmes sociaux. Ces mouvements proposent des alternatives en termes de modes de vie, de structures sociales, de processus politiques et de fonctionnement économique. L'action collective citoyenne y joue un rôle central, puisque ces mouvements postulent que le changement proviendra bien d'initiatives locales et non des entreprises ni des États, qui n'ont pas la volonté ou le pouvoir de le mettre seuls en place, comme le montrent les dérives actuelles de l'idée de développement durable.

##### *Visées, intentionnalités*

- Développer un esprit critique sur les actions menées par la MQSJ et leur mise en oeuvre pour opérer des diagnostics permettant de mieux les orienter dans les perspectives des « grandes transitions ».
- Mieux clarifier le projet institutionnel de la MQSJ pour que celle-ci puisse se donner les moyens, d'une part, de faire émerger des initiatives au sein de l'association et dans le quartier dans les perspectives des « grandes transitions » et, d'autre part, de soutenir leur mise en oeuvre.
- Donner des moyens à l'association de la MQSJ pour que ces initiatives forment un système cohérent entre elles, se complètent et soient porteuses de vrais changements de comportements sociaux.

##### *Mise en oeuvre*

Mise sur pied d'échanges entre les membres et les professionnels de l'association lors du brunch suivant la partie officielle de l'Assemblée Générale

Création d'un groupe de travail incitant les différents secteurs de la MQSJ à réaliser des diagnostics sur leurs actions et à examiner la manière de les mener à l'aune de cette nouvelle perspective.

Sur la base des initiatives qui auront pu être prises, élaboration d'une proposition d'ajout au chapitre des valeurs du projet institutionnel de la MQSJ.

***Note : Pour les 4 priorités ci-dessus, les processus d'évaluation prévus reposeront sur les 8 principes d'évaluation interne des activités et du fonctionnement de la MQSJ explicités dans le projet institutionnel.***